

Le nouveau Blosne se construit

En cours de finalisation, la nouvelle Maison du Projet du Blosne sera inaugurée très prochainement. Elle offrira un lieu d'exposition, d'échanges et d'informations pour tous les habitants du quartier.



Cérémonie du 11 novembre

Yannick Nadesan a participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre à Rennes.

Ce fut l'occasion de rendre hommage aux millions de morts, civils et militaires, victimes de l'horreur de la guerre.



Soutenez Piment Rouge !

"Piment Rouge" touche un lectorat toujours plus large dans notre ville, notre région et même au-delà.

Pour continuer à grandir, nous avons besoin de ton soutien. Merci d'adresser ton chèque à l'ordre de « Association des élus communistes rennais » et de l'envoyer à l'adresse suivante : Maison des associations, 6 cours des Alliés - 35000 Rennes.

Adaptation au changement climatique : Agir ici et maintenant



Sous l'œil des caméras de France 3, le 20 octobre 2017, Yannick Nadesan présentait le nouveau dispositif d'irrigation du complexe sportif de Le Rheu. Cet aménagement est l'une des opérations financées dans le cadre du programme Eocodo, qui fait de la Collectivité Eau du Bassin Rennais l'une des collectivités pilotes au niveau national en matière d'adaptation au changement climatique, selon l'agence de développement et de maîtrise de l'énergie (ADEME).

Pour l'élu communiste : "La bonne manière d'employer des fonds publics est de le faire dans l'intérêt général et écologique. Ces travaux permettront d'économiser 3,5 millions de litres d'eau par an. Notre but est de travailler au développement durable de notre territoire". Le programme Eocodo, initialement lancé sur Rennes, accompagne désormais 40 communes du Bassin Rennais dans leur politique d'économie d'eau potable.

Cerise sur le gâteau, ce sont trois entreprises locales qui ont été sollicitées pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil municipal de Rennes en vidéo en direct et en différé



Retrouvez toutes les interventions du conseil municipal des élus communistes sur le site de la Ville de Rennes → Accueil › Politiques publiques › Elus, institution & citoyenneté › Le Conseil municipal.

Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct et en « différé ». Il est très simple de les visionner et aussi de les télécharger en sélectionnant les sujets ou les intervenants.

Ainsi, vous pourrez accéder aux dernières interventions de nos élus en tapant très simplement leurs noms dans le menu affiché.